Mouvement des Entreprises de France

Renouer le fil de la confiance

Publié le 5 juillet 2017

Le Medef partage l'ambition du Premier ministre de désintoxiquer le pays de sa dépendance aux déficits publics.

La France est dans une situation favorable pour se relancer, mais il faut que les réformes annoncées ne soient pas des rideaux de fumée.

Pour **Pierre Gattaz, président du Medef** : « *Le Premier ministre a confirmé, dans son discours de politique générale, les grandes orientations annoncées par Emmanuel Macron lors de sa campagne et au début de son mandat. Ces déclarations engageantes doivent désormais se traduire par des actes, et notamment une véritable politique de l'offre. Si nous voulons réellement recréer une dynamique de création d'emplois, il faut être ambitieux dans les réformes à mener, et surtout agir rapidement. La France est dans une situation favorable pour se relancer, mais il faut que les réformes annoncées ne soient pas des rideaux de fumée. Je regrette ainsi que le gouvernement reporte les mesures essentielles pour les entreprises que sont la baisse du coût du travail et de la fiscalité. Il est indispensable d'avancer rapidement et avec force sur la simplification administrative, la réforme du marché du travail et la relance de l'apprentissage. La pénibilité et le prélèvement à la source doivent aussi être définitivement et rapidement modifiés. L'état catastrophique des finances publiques doit être une incitation à l'action rapide et déterminée, pas une excuse pour retarder les réformes* ».

Sans une réelle baisse des dépenses publiques il ne sera pas possible de baisser la pression fiscale sur les entreprises et les ménages. C'est une condition sine qua non d'une compétitivité retrouvée et d'un recul durable du chômage.

Le vote, lors du prochain PLF, de l'ensemble des mesures fiscales du quinquennat sera particulièrement important pour renouer le fil de cette confiance si distendue entre les entrepreneurs et l'exécutif. Encore faut-il que ces engagements soient tenus dans le temps.

La transformation du CICE en baisse de charges ne doit pas conduire à une augmentation du coût du travail pour certaines entreprises. Elle ne doit pas non plus se concentrer sur les seuls salaires proches du Smic, mais profiter à l'ensemble du spectre des salaires. Car si nous voulons nous battre à armes égales dans l'économie mondiale, nous ne pouvons pas concentrer tous nos efforts sur les emplois les moins qualifiés.